

Recherches sociographiques



Histoire du mouvement ouvrier au Québec (1825-1976)

Jacques Rouillard

Volume 21, numéro 1-2, 1980

La Nation

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/055876ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/055876ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Rouillard, J. (1980). Compte rendu de [*Histoire du mouvement ouvrier au Québec (1825-1976)*]. *Recherches sociographiques*, 21(1-2), 186-187.
<https://doi.org/10.7202/055876ar>

Histoire du mouvement ouvrier au Québec (1825-1976), cent cinquante ans de lutte, Québec, CSN/CEQ, 1979, 235p.

Le volume, fort bien illustré, est le résultat d'une commandite faite par le Service d'éducation de la C.S.N. et de la C.E.Q. à huit chercheurs, dont quelques universitaires. Initialement, la F.T.Q. devait aussi parrainer la synthèse, mais les rapports tendus qu'elle a développés avec la C.S.N. ont fait échouer ce projet de collaboration. Cet échec n'a pas eu comme conséquence de colorer la synthèse d'un biais anti-F.T.Q.; les auteurs ont réservé un traitement équitable au syndicalisme international, quoiqu'ils désapprouvent la philosophie qui sous-tend son action, le syndicalisme d'affaires. Le livre a le mérite d'être la première véritable synthèse de l'histoire du syndicalisme québécois; jusque-là, les ouvrages de synthèse portaient d'un point de vue pancanadien et le Québec ne représentait qu'une composante d'une histoire plus générale du syndicalisme canadien.

Rédigée à partir de monographies et de travaux spécialisés sur un aspect ou l'autre du mouvement ouvrier, la synthèse, quoique bien documentée, apporte cependant peu de neuf aux spécialistes, si ce n'est les derniers chapitres qui portent sur l'histoire récente. D'ailleurs, les objectifs des auteurs n'étaient pas de faire avancer la recherche mais de donner aux militants syndicaux une conscience historique de leur action. C'est pourquoi on fait une large place à l'illustration, on insiste sur la période récente de l'histoire du mouvement ouvrier et on prend soin d'intégrer cette histoire dans le contexte économique et politique de chaque période. Ces choix s'imposaient si on voulait rendre le texte attrayant et sa lecture facile pour les travailleurs qui, en général, ont peu de temps à consacrer à la lecture. Et en ce sens, le livre est un succès puisque la deuxième édition est presque épuisée et qu'il a suscité un tel intérêt pour le passé que la C.S.N. se propose de rédiger une autre histoire, celle de la centrale cette fois. Il faut donc bien avoir en tête, à la lecture du livre, qu'il s'adresse non à des spécialistes mais à des travailleurs désireux de connaître leur passé.

Néanmoins, ces réserves ne doivent pas nous empêcher de faire un compte rendu critique du livre car les travailleurs méritent une histoire rédigée avec autant de soin dans la recherche, et de rigueur dans le développement, que des chercheurs ont pu apporter à l'étude d'autres groupes sociaux. La première impression qui se dégage de la lecture du texte, c'est que sa rédaction manque de fini; le style a besoin d'améliorations et souvent les auteurs font une longue énumération d'événements qu'ils n'ont pas pris la peine d'analyser. Le livre souffre aussi d'une lacune propre à beaucoup d'ouvrages rédigés en collaboration, un manque d'unité entre les chapitres.

Les auteurs partagent néanmoins une même conception de l'histoire des travailleurs. Tout au long du texte, l'accent est mis sur les luttes des travailleurs, sur les difficultés rencontrées; plus sur les échecs, je dirais même, qu'ils ont connus que sur les succès remportés. C'est pourquoi on réserve une si large place aux grèves et on insiste sur la répression que le patronat et l'État font peser sur les travailleurs: il y a presque autant de pages consacrées aux grèves qu'il peut y en avoir se rapportant à l'histoire des centrales syndicales elles-mêmes. Le peu d'attention apportée au syndicalisme a conduit les auteurs à négliger un certain nombre d'événements capitaux pour la compréhension du mouvement ouvrier: à peine quelques lignes retracent le congrès de Berlin (1902), le schisme des fédérations internationales (F.A.T.-C.O.I.) (1935), l'affiliation manquée entre la C.T.C.C. et la C.T.C. (1956-1961), la déconfessionnalisation de la C.T.C.C. et les événements entourant la création de la C.S.D. (1972). Quoi qu'on puisse en penser, le mouvement syndical a été le principal moyen de promotion des travailleurs et on s'étonne du peu d'attention que lui réserve l'ouvrage.

Plus attentifs ont été les auteurs à l'action politique ouvrière et aux groupes radicaux (I.W.W., O.B.U., Parti communiste) dont le nombre d'adhérents ne justifiait pas qu'on leur réserve une place aussi importante. Non pas qu'il faille en faire abstraction, mais le traitement qui leur est réservé est beaucoup trop généreux par rapport à la place consentie à l'action syndicale proprement dite. Les auteurs ont nettement privilégié le militantisme politique même si les centrales québécoises, à peu d'exceptions près, ont toujours été réfractaires à l'action politique partisane.

Nous mentionnions plus haut que les auteurs s'attachent davantage à faire ressortir les difficultés et les échecs des travailleurs que leurs réussites. Pour appuyer cette observation, je renvoie aux paragraphes consacrés à l'adoption par les gouvernements des législations sociales et de la loi des relations ouvrières. Depuis 1937, les syndicats internationaux au Québec réclamaient une loi des relations ouvrières calquée sur la loi Wagner, adoptée aux États-Unis peu auparavant. Cette loi, encore à la base de notre Code du travail, contraint les employeurs à négocier de bonne foi avec les représentants des travailleurs. Finalement accordée en 1944, elle représente une victoire importante des organisations syndicales car elle s'est traduite par une augmentation substantielle de leurs effectifs. Pourtant le livre, lorsqu'il aborde cette législation, insiste sur le danger que constitue l'intrusion de l'État dans le processus de négociation collective et relève que la loi « restreint sévèrement les conditions d'exercice de la grève dans le secteur privé, jusque-là légale en tout temps ». Il laisse sous-entendre que la loi constitue plus un recul qu'une victoire syndicale, ce que contredisent les faits car les centrales syndicales, qui luttaient depuis longtemps pour la passation d'une loi de cette nature, ont salué son adoption avec enthousiasme.

La même intention de minimiser les gains syndicaux se retrouve lorsque les auteurs font mention des législations sociales adoptées par les gouvernements. Depuis le début du siècle, les centrales syndicales réclamaient des mesures comme les pensions de vieillesse, des lois de protection au travail, les allocations familiales, l'assurance-chômage et l'assurance-maladie. Lorsqu'elles ne sont pas carrément passées sous silence, ces législations sont présentées pas tant comme le résultat de pressions du mouvement syndical que comme des concessions de l'État pour « rendre la main-d'œuvre plus productive » (pp. 73 et 150). Le schéma adopté veut que le patronat domine l'État et que toute concession de celui-ci ne s'explique que dans la mesure où l'intérêt des employeurs est bien servi.

L'ouvrage laisse entendre qu'en fait, les centrales syndicales et, pourrait-on dire, les travailleurs ont eu bien peu de poids dans la société québécoise. L'amélioration de leurs conditions de travail ne s'est faite qu'après de longues et dures grèves, leur pouvoir d'achat est miné continuellement par l'inflation, le pouvoir politique sous la domination du capital monopolistique leur échappe complètement et les législations ouvrières ne leur sont accordées que si elles servent les intérêts de la bourgeoisie. À l'intérieur même du mouvement syndical, les travailleurs québécois ont été manipulés car les syndicats internationaux relèvent de centres de décisions étrangers alors que les syndicats catholiques et les syndicats d'enseignants dépendaient de la tutelle du clergé. Dans ces circonstances, on s'étonne que les travailleurs soient restés si passifs, qu'ils n'aient pas songé à renverser le régime politique et économique prévalant. C'est un point d'interrogation majeur que laisse subsister l'interprétation donnée à l'évolution du mouvement ouvrier.

Il m'est venu à l'esprit de qualifier l'ouvrage « d'histoire militante », par opposition à une histoire dite plus scientifique. Mais de le ranger sous cette étiquette m'apparaît inexact dans la mesure où, s'appuyant sur une bonne base documentaire, il a peu à envier à d'autres synthèses dites scientifiques. Les auteurs ont simplement voulu, en traçant l'histoire du mouvement ouvrier, inspirer les militants d'aujourd'hui. Dans ce but, ils ont fait un choix documentaire et esquissé une interprétation qui puisse inciter à l'action. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre leur démarche et interpréter leur synthèse.

Jacques ROUILLARD

*Département d'histoire
Université de Montréal.*